



# Communiqué de presse

17 février 2022

## États financiers de la BCE pour 2021

- Le bénéfice de la BCE s'est élevé à 0,2 milliard d'euros (contre 1,6 milliard en 2020) après dotation de 0,6 milliard à la provision pour risques financiers
- Le bénéfice a été distribué aux banques centrales nationales de la zone euro
- Le produit net d'intérêts tiré des titres détenus à des fins de politique monétaire s'est établi à 1,0 milliard d'euros (contre 1,3 milliard en 2020)
- La taille du bilan de la BCE s'est accrue, à 680 milliards d'euros (contre 569 milliards en 2020)

Les états financiers vérifiés de la Banque centrale européenne (BCE) pour 2021 font apparaître un **bénéfice de 192 millions d'euros au cours de l'exercice** (contre 1 643 millions en 2020). Cette diminution de 1 452 millions d'euros par rapport à 2020 est principalement due à la baisse du produit tiré des avoirs de réserve en devises et des titres détenus à des fins de politique monétaire ainsi qu'à la dotation à la provision pour risques financiers. Le Conseil des gouverneurs a décidé d'affecter 610 millions d'euros à la provision pour risques financiers, en réaction à une hausse des expositions au risque découlant principalement de la poursuite des acquisitions de titres à des fins de politique monétaire.

**Le total des produits nets d'intérêts s'est élevé à 1 566 millions d'euros** en 2021 (contre 2 017 millions en 2020). Le produit net d'intérêts au titre des avoirs de réserve de change s'est contracté, à 197 millions d'euros (contre 474 millions en 2020), sous l'effet de la baisse des revenus d'intérêts sur le portefeuille en dollars. Le produit net d'intérêts découlant des titres détenus à des fins de politique monétaire a reculé à 1 006 millions d'euros (contre 1 337 millions en 2020), en raison principalement du produit d'intérêts négatif découlant du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP).

**Les moins-values latentes se sont établies à 133 millions d'euros** (contre 26 millions en 2020). Elles ont essentiellement résulté de moins-values latentes sur des titres détenus dans le portefeuille en dollars et le portefeuille de fonds propres.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Des tests de dépréciation sont effectués sur les titres détenus par la BCE dans ses portefeuilles de politique monétaire, qui sont valorisés au coût amorti (soumis à dépréciation). Sur la base des résultats de ces tests, aucune perte pour dépréciation n'a été enregistrée pour ces portefeuilles.

Les **charges de personnel ont augmenté, à 674 millions d'euros** (646 millions en 2020), du fait de la hausse des dépenses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi, en lien avec la valorisation actuarielle, et de la croissance des effectifs moyens. Les **autres charges d'exploitation se sont également accrues, à 564 millions d'euros** (contre 553 millions en 2020), en raison, principalement, de la progression des frais d'entretien des locaux.

Le **revenu provenant des redevances de surveillance prudentielle**, correspondant aux redevances prélevées pour couvrir les dépenses engagées par la BCE dans le cadre de ses missions prudentielles, **a été de 578 millions d'euros** (contre 535 millions en 2020). L'augmentation enregistrée en 2021 s'explique par la poursuite des améliorations apportées aux systèmes informatiques propres à la supervision bancaire et par la hausse des frais de personnel.

Le bénéfice de la BCE est distribué aux banques centrales nationales (BCN) de la zone euro. **Le Conseil des gouverneurs a décidé de verser un acompte sur dividendes, à hauteur de 150 millions d'euros, le 31 janvier 2022.** Lors de la réunion qui s'est tenue hier, le Conseil des gouverneurs a décidé de **distribuer le bénéfice restant, soit 42 millions d'euros, le 18 février 2022.**

**La taille du bilan de la BCE** s'est accrue de 111 milliards d'euros, à 680 milliards d'euros (contre 569 milliards en 2020). Cette hausse est essentiellement imputable aux titres acquis en vertu du PEPP et du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP).

Fin 2021, le **bilan annuel consolidé de l'Eurosystème**, qui comprend les actifs et passifs des BCN des pays de la zone euro et de la BCE vis-à-vis des tiers, s'élevait à 8 566 milliards d'euros (contre 6 978 milliards en 2020). Cette progression par rapport à l'exercice précédent découle principalement de l'acquisition de titres dans le cadre du PEPP et de l'APP et de l'augmentation des opérations de refinancement de l'Eurosystème, en lien avec la troisième série d'opérations ciblées de refinancement à plus long terme (TLTRO III).

Les avoirs de l'Eurosystème en titres détenus à des fins de politique monétaire ont crû de 1 019 milliards d'euros, à 4 713 milliards (contre 3 694 milliards en 2020). Les avoirs au titre de l'APP ont progressé de 214 milliards d'euros, à 3 123 milliards, et les avoirs détenus dans le cadre du PEPP se sont établis à 1 581 milliards d'euros, en hausse de 827 milliards.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [M. William Lelieveldt](#) (tél. : +49 69 1344 7316).**

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Notes :**

- La somme des composantes peut ne pas être égale au total en raison des arrondis.
- Des informations supplémentaires sur les procédures comptables et d'information financière de la BCE et de l'Eurosystème ainsi que sur les comptes annuels de la BCE peuvent être consultées dans la [décision \(UE\) 2016/2247 de la BCE du 3 novembre 2016 concernant les comptes annuels de la BCE \(BCE/2016/35\) \(JO L 347 du 20.12.2016, p. 1\)](#) et l'[orientation \(UE\) 2016/2249 de la BCE du 3 novembre 2016 sur le cadre juridique des procédures comptables et d'information financière dans le Système européen de banques centrales \(BCE/2016/34\) \(JO L 347, 20.12.2016, p. 37\)](#) ainsi que sur le [site Internet de la BCE](#).
- La ventilation des avoirs totaux de l'Eurosystème au titre du SMP par pays émetteur est publiée sur le site Internet de la BCE à la rubrique [Asset purchase programmes](#).

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)